



ACCUEILLIR les ÉTRANGERS en FRANCE 1965-1983

Projet d'enquête départementalisée de l'IHTP (2016-2020)

Responsables scientifiques de l'enquête :

Anne KERLAN, Directrice de recherche au CNRS, IHTP.

Michel HASTINGS, Professeur de science politique, Sciences Po Lille, CERAPS.

Coordonnatrice : Bénédicte HÉRAUD, ingénieure d'étude, CNRS, IHTP.

I - Genèse et objet d'une enquête

« France, terre d'accueil ». Le mythe est tenace, et renvoie aux paradoxes d'une République française qui a placé, depuis la Révolution, l'égalité des droits au cœur de ses valeurs, et connu une expérience de l'immigration unique en Europe. Mais l'histoire montre aussi que, confrontée à la pluralité culturelle, soumise à des transformations sociales et des mutations géopolitiques de grande ampleur, cette République tend souvent à oublier, voire à violer ses propres principes, avant de céder à leur application dans les plus mauvaises conditions. Ce double mouvement de refus et d'acceptation caractérise les ambiguïtés des politiques nationales de contrôle et de régulation de l'immigration. La société française, indépendamment ou parallèlement à ce cadre politique, exprime elle aussi des sentiments changeants et polarisés dans sa rencontre avec la diversité et l'altérité. Les figures de l'étranger, multiples – immigrés, réfugiés, apatrides, diasporas, minorités, clandestins, exilés – ont évolué dans le temps et concentrent un jeu complexe de représentations et d'émotions contrastées.

Accueillir les étrangers renvoie non seulement à l'ensemble des dispositifs normatifs et institutionnels qui ont été mis en place pour encadrer et réglementer l'arrivée des populations étrangères, aux mesures destinées à aménager l'accès de ces populations aux services publics et au marché du travail, mais aussi aux nombreuses expressions sociales et culturelles que prennent auprès des opinions publiques, des acteurs politiques ou associatifs les réceptions de « l'étrange étranger ». Des élans de générosité et de solidarité aux marques les plus odieuses du rejet et du racisme, l'accueil des étrangers décline ses lexiques et ses stéréotypes, ses manifestations et ses initiatives, dans un répertoire contrasté, où voisinent marques d'hospitalité et de discrimination.

L'état des savoirs concernant les migrations a connu ces trente dernières années de très nombreuses inflexions, traduisant aussi bien les transformations des réalités migratoires que les mutations des sociétés d'accueil. De nouveaux chantiers se sont ouverts, des recherches multidisciplinaires ont été engagées dans quatre directions principales : l'étude des politiques publiques d'immigration ; l'analyse des conditions d'intégration des populations étrangères ; des enquêtes d'opinion sur la pénétration des préjugés racistes ; des monographies sur l'expérience de vie des différentes minorités. En histoire, par exemple, un formidable élan a été donné à ce qui était encore dans les années 1980 à l'état de vœu, permettant qu'existe une histoire de l'immigration digne de ce nom. La création récente du Musée national de l'histoire et des cultures de l'immigration, ouvert en 2007, en est la preuve manifeste. Cependant, dans la littérature scientifique particulièrement foisonnante sur les migrations, où les approches sociologiques, historiques, philosophiques croisent en permanence leurs apports respectifs, quelques zones d'ombre demeurent encore, des points aveugles subsistent. Dans le domaine historique qui nous concerne, on observera ainsi qu'en instituant comme objet d'étude l'immigration, on ne se donne pas toujours la possibilité d'interroger la construction sociale sur laquelle repose un tel programme, et qui choisit justement de parler des étrangers de France uniquement comme des « immigrés ».

Ce sont certaines de ces zones d'ombre que ce programme de recherche souhaite explorer à partir d'une triple ambition : tout d'abord, sortir des catégories classiques d'analyse de la seule immigration, afin de retenir celle d'étranger, volontairement plus floue, saturée de représentations contradictoires, et qui présente le mérite de faire ressortir les paradigmes du « eux » et du « nous » souvent déconnectés des appartenances nationales. Parler d'étranger ouvre le spectre des altérités en plaçant au cœur de l'analyse les impensés qui structurent les imaginaires et les représentations. L'étranger est vu comme celui qui n'est pas à l'intérieur de la communauté, celui qui se situe aux marges, à la périphérie du groupe, qui n'y appartient pas. Cette extranéité fonctionne comme un marqueur souvent indélébile, un stigmate. L'étrangeté de l'étranger lui vient donc de l'extérieur, du regard d'autrui, qui juge, classe et distingue. Il est l'objet de discours polyphoniques où se mêlent les figures inquiétantes de l'envahisseur, du suspect, du délinquant, et celles plus fascinantes de l'exotisme, de l'ouverture au monde. L'Etranger devient essence et prend alors la majuscule. Ce projet entend se positionner au cœur de la tension entre l'Etranger et les étrangers, au point de frottement entre l'altérité comme détour qui ramène à soi, et les personnes étrangères dont les subjectivités sont en permanence travaillées par les sociétés dites d'accueil.

Ensuite, cette enquête collective souhaite renverser le regard, et partir du point de vue des sociétés hôtes, des collectivités qui ont à construire et penser leur accueil non seulement en inventant des dispositifs spécifiques, mais aussi en produisant des récits collectifs, des cadres d'énonciation qui traduisent leurs expériences propres des rapports à l'étranger. Nous souhaitons interroger la manière dont les sociétés locales construisent leurs réceptions des étrangers : réceptions juridiques à travers l'application localisée des normes nationales et européennes, réceptions matérielles et pratiques à travers l'ensemble des mesures et des institutions mobilisées, réceptions discursives et symboliques à travers les productions d'imaginaires sociaux ayant pour visée les étrangers. Pour le dire autrement, nous chercherons à faire tenir ensemble ce que les sociétés d'accueil font aux étrangers (intégration, relégation) et ce que les étrangers font aux sociétés en les amenant à réinterroger, souvent maladroitement, leurs propres identités.

Enfin, ce programme de recherche se propose de travailler au niveau du local (départemental ou municipal), à un échelon où les « entre-soi » sont aisément identifiables sans pour autant être socialement homogènes. Privilégiant le cadre local, ce projet entend aussi appréhender la problématique de l'accueil dans les réalités territorialisées afin d'identifier les alignements ou les inadéquations entre les textes et les pratiques, ainsi que les différentes modalités de contournement, d'interprétation que l'échelon local autorise. Comment les autorités politiques locales appliquent-elles ou jouent-elles avec la loi ? Comment des excès de zèle ou des inerties participent-elles de la souveraineté notabiliaire ? Comment un certain arbitraire local régentent-ils la manière de recevoir et de « traiter » les étrangers ? De même, comment des associations d'aide aux étrangers ruse-t-elles avec les contraintes pour faciliter les processus d'intégration étrangers ? Mais l'échelon local permet aussi d'analyser précisément la façon dont se fabrique l'altérité dans des dynamiques qui, certes, réagissent au national, mais s'inscrivent aussi spécifiquement dans des enjeux locaux, que ceux-ci soient politiques, économiques ou culturels. Et l'on pourra là s'intéresser à la façon dont les acteurs locaux (élus, membres d'associations, syndicats, ...), faisant remonter leurs expériences de terrain, leurs questionnements, influent, voire modifient une politique nationale innervée par la vie locale.

II - Les originalités d'une enquête

Le réseau des correspondants de l'IHTP constitue une ressource fondamentale et précieuse de l'enquête. Leurs connaissances du terrain, des archives et des méthodologies historiographiques permettent d'envisager cette approche à travers le prisme du local. Un espace local conçu à la fois comme un échelon infranational et un territoire socialement et culturellement organisé. La notion de local renvoie en effet à un lieu institutionnellement défini aux frontières bien délimitées, mais aussi et surtout à un espace construit par différents acteurs au cours de leurs diverses relations (espaces de voisinage, de commerce, d'échanges ou de conflictualité). L'enquête visera donc à s'interroger sur la manière dont la problématique de l'accueil des étrangers, trouve des réalisations et des représentations sur le terrain des espaces sociaux de plus grande proximité, là où les rencontres effectives se déroulent. Existe-t-il des appropriations localisées de l'étranger, des manières territorialisées de construire une expérience de l'étranger, des interprétations culturellement déterminées par l'histoire et la mémoire d'un lieu ? L'approche par le local ouvre également l'opportunité de saisir « par le bas » les différents aspects que prend l'accueil des étrangers. A côté des données officielles et publiques, des politiques élaborées au niveau national et européen, existent en effet des pratiques et des discours d'origines extrêmement diverses, produits ou relayés par des citoyens ordinaires. Vu d'en bas, l'accueil des étrangers révèle des bricolages dans l'ordre des argumentations, des ajustements permanents entre les représentations et la réalité, des tensions entre les différents groupes sociaux qui revendiquent le droit de parler sur et au nom des étrangers. Enfin, vu d'en bas, l'accueil des étrangers se révèle particulièrement bavard. Un gisement considérable de « choses dites » s'est ainsi déposé au fil des ans dans la presse locale, au gré des discours politiques et des événements. Institutions politiques et sociales au contact des populations étrangères ont produit des politiques locales elles-mêmes inscrites dans des représentations particulières. Agir pour, contre ou avec les étrangers n'est possible que si l'on se dote préalablement d'un certain nombre de référentiels cognitifs et normatifs, de savoirs présumés et de jugements moraux. Cette enquête montrera que l'accueil des étrangers résulte de l'idée que l'on se fait de ces populations, et plus précisément de la manière dont les acteurs locaux s'en font à partir des enjeux et des configurations du lieu.

L'identification des représentations et des imaginaires sociaux est donc au centre de cette enquête qui entend comprendre et restituer les matrices de sens à travers lesquelles s'opèrent les relations à l'autre.

En liant ce programme de recherche à une approche par le local et le bas, la qualité des sources revêt, on le comprend, une importance considérable. Nous envisageons de manière classique de dépouiller les archives départementales et municipales, les archives syndicales et d'entreprise, les archives des partis politiques, les archives diocésaines, etc. La presse locale constituera également un gisement essentiel d'informations. Mais il nous a semblé que les effets de la mémoire méritaient une attention toute particulière. Nous envisageons donc de procéder à une collecte d'entretiens semi-directifs auprès de témoins actuels dont les récits permettront de constituer les premiers jalons d'une bibliothèque orale, et viendront enrichir le travail sur les représentations. Il est prévu que les correspondants volontaires pour faire passer de tels entretiens recevront une formation méthodologique.

III - Bornes chronologiques et cadrages géographiques

Un tel programme ne saurait s'affranchir d'un double effort de délimitation, chronologique et géographique, du périmètre de ses investigations, au risque sinon, de multiplier à l'infini les cas d'espèce sans possibilité de les rendre comparables. L'histoire des politiques migratoires en France est longue et complexe ; du strict point de vue administratif elle a connu de grandes étapes qui ont bien évidemment eu leurs répercussions au niveau local. Les évolutions historiques, mais aussi la taille des communautés envisagées doivent donc être prises en compte. Accueillir l'étranger à Marseille en 1945 ou à Erquinghem-Lys en 1990 mobilise des acteurs, des dispositifs, des opinions qui naissent dans des réalités sociopolitiques trop différentes pour envisager sereinement une production de résultats cohérents et fiables.

L'enquête aura donc pour bornes 1965 et 1983, dates qu'il ne faut pas envisager de manière exagérément strictes, mais qui offrent le double avantage de circonscrire une période maîtrisable pour la recherche des données, et surtout qui, d'un point de vue de l'histoire politique et juridique de l'immigration en France, permet d'envisager une certaine unité.

Du milieu des années soixante à 1974, alors que les échos directs de la guerre d'Algérie se sont éloignés, l'espace politique des étrangers connaît en effet des modifications sensibles que l'on peut attribuer à trois facteurs principaux : d'abord, l'évolution des vagues migratoires qui, après un pic d'origine européenne, se caractérisera par des flux extra-européens et postcoloniaux ; ensuite, la modification du rôle de l'État, qui se manifeste par la tentative de définition d'une nouvelle politique de l'immigration, plus sélective (signature d'accords bilatéraux avec des pays d'émigration, création en 1966 d'une direction des populations et des migrations au sein du nouveau ministère des affaires sociales), et par la perception de l'immigration comme un problème structurel ayant des répercussions politiques ; enfin, la conquête par les immigrés eux-mêmes d'un espace politique d'expression et de revendication où ils commencent à apparaître comme acteurs autonome dans des luttes qui leur sont propres.

Progressivement, l'État reprend en main la politique migratoire, et 1974 vient conforter la nouvelle mise en agenda de la question de l'immigration. La crise économique aidant, une nouvelle conscience de l'étranger sur le territoire national se met en place. Le migrant n'est plus considéré comme simple force temporaire de travail, il est désormais envisagé comme présence définitive et élément constitutif de la société française.

La politique giscardienne se caractérisera par un durcissement progressif de la législation, entraînant des mutations dans l'ordre des représentations et des politiques publiques. Il est moins question d'intégration que de retour. Apparaît un distinguo entre immigration régulière (qui ralentit) et immigration clandestine. Le gouvernement socialiste, après un temps de régularisation massive des étrangers en situation irrégulière, durcit à son tour la politique migratoire à partir de 1983, dans un contexte de montée du Front national. Dans les discours comme dans les faits, la distinction entre immigrés installés, qu'il s'agit d'intégrer tant bien que mal, et clandestins, qu'il s'agit de contrôler et d'expulser, est désormais entérinée. Au même moment, la présence des étrangers en France se manifeste de façon plus politisée: lors de grandes grèves chez Talbot et Renault, les ouvriers immigrés de l'automobile posent leurs revendications ; c'est aussi en 1983 qu'a lieu la première Marche contre le racisme et pour l'égalité.

C'est donc dans ce cadre d'une montée institutionnelle des politiques de contrôle et de régulation de l'immigration, et un renforcement de la politisation de la thématique de l'étranger que nous situons notre enquête.

Afin de restituer au plus près l'économie des représentations suscitées par l'accueil de l'étranger, il nous semble plus judicieux d'éliminer de nos corpus géographiques aussi bien les petits villages dans lesquels la présence de populations étrangères à cette époque est incertaine ou trop faible pour susciter de véritables mesures d'action publique, et les grandes métropoles dans lesquelles les jeux d'échelles redessinent la topographie des présences étrangères, en redéfinissant la nature des interactions. Nous envisageons donc de privilégier l'étude des villes dites moyennes (de 20.000 à 100.000 habitants) qui possède d'ailleurs leur association (Fédération des maires des villes moyennes (FMVM)). Les villes moyennes occupent une place spécifique dans le maillage urbain. Très différentes des grandes métropoles, tant par leur dynamique démographique que par leur spécialisation, elles se distinguent souvent des petites villes par l'importance de l'activité industrielle. À une période où sont pointées les crises économiques et sociales d'une désindustrialisation, les villes moyennes constituent des laboratoires intéressants de la recomposition historique des territoires urbains et des mutations sociodémographiques qui les accompagnent.

IV - Principaux axes de recherche

La question de l'accueil des étrangers en France, vue du côté des accueillants, sera étudiée à travers cinq thèmes permettant d'approcher les cadres politiques, institutionnels et professionnels de l'accueil, tout en prenant en compte les expériences individuelles ou collectives de cet accueil, y compris dans leurs dimensions culturelles et mémorielles. Chacun de ces thèmes privilégiera deux indicateurs qui permettront ainsi de concentrer les résultats de l'enquête autour de questionnements précis.

Axe 1 : L'ordre politique

L'accueil des étrangers sur la période envisagée se construit dans un cadre élaboré par les instances politiques. L'État définit, par des lois, des circulaires, des pratiques administratives, une politique d'accueil du ou des étrangers. Cette politique peut définir, ou construire, une certaine image de l'étranger qui n'est pas sans influencer sur les perceptions locales. On s'intéressera plus particulièrement à deux thématiques : les politiques locales d'accueil des étrangers et leur encadrement répressif.

Il s'agit d'examiner la répercussion des politiques nationales au niveau local, sur une période allant de l'euphorie migratoire à la restriction de celle-ci après 1974. Comment, au niveau des départements ou des municipalités, les décisions prises dans les ministères, furent-elles appliquées, adaptées, contournées ? Comment, peut-être, les politiques locales firent-elles effet sur les décisions nationales ? Un exemple pourrait être celui des camps (camps d'accueil, camps de rétentions, ...) : si leur existence fut décidée au sommet de l'Etat, il appartient aux municipalités de les mettre en place, d'en assurer la gestion, et de prendre en charge les conséquences de la présence de telles structures sur le tissu social local.

Mais accueillir fut aussi enfermer, surveiller, confiner, contrôler. Parce que de façon récurrente l'étranger fut aussi défini par l'Etat comme un élément dangereux, un suspect en puissance, un « ennemi intérieur », il est nécessaire d'examiner les politiques répressives à l'encontre des étrangers dans leur application au niveau local.

Indicateur 1A : Les politiques locales d'accueil des étrangers

Indicateur 1B : Surveiller et punir : l'encadrement répressif des étrangers

Axe 2 : L'ordre institutionnel : l'école et l'hôpital

L'institution sanitaire, du dispensaire à l'hôpital et l'institution scolaire, présentes de façon structurante sur le territoire français, furent des lieux de rencontres, d'expériences partagées ou de distinction/discrimination entre accueillants et accueillis. Comment les administrations de ces deux institutions intégrèrent-elles (ou pas) la question de l'accueil des étrangers ? Quelles furent les expériences vécues des personnels de ces institutions et de ceux qui les fréquentèrent ? Dans quelle mesure la santé et l'éducation furent-elles considérées localement comme des « passages obligés » de l'accueil des étrangers en France ? Voici quelques-unes des questions qui pourront être envisagées dans des recherches concernant l'une ou l'autre de ces institutions. Ce pourra aussi être le lieu d'enquêter plus finement sur des figures particulières d'étrangers, notamment les mineurs (en famille ou isolés) et les femmes.

Indicateur 2A : L'institution scolaire

Indicateur 2B : L'institution sanitaire

Axe 3 : L'ordre professionnel : le monde du travail

Les politiques migratoires sont, du moins jusqu'en 1974, liées à des politiques de recrutement pour le secteur industriel ou agricole. Les étrangers recrutés arrivent dans un monde du travail déjà fortement structuré, avec ses hiérarchies, son organisation, ses codes et ses pratiques. Ils sont souvent aussi placés au plus bas de l'échelle professionnelle, sur les postes les moins qualifiés. Comment sont-ils reçus et pris en charge par ceux qui les recrutent, par ceux qui les emploient ? Comment sont-ils perçus par leurs collègues déjà en place ? Comment les syndicats prennent-ils en charge les spécificités de leurs causes et les utilisent-ils éventuellement pour en faire un axe de leur discours politique ?

Indicateur 3A : Les politiques entrepreneuriales et l'organisation du travail

Indicateur 3B : Le syndicalisme et les structures de représentation des travailleurs

Axe 4 : Lieux et pratiques de sociabilité

La société civile est également actrice dans l'accueil des étrangers, qu'elle suive ou accompagne les politiques locales, qu'elle cherche à parer aux manques ou tout simplement qu'elle offre des espaces de rencontre hors des cadres institutionnels et professionnels. Pour examiner ces pratiques de sociabilité, le monde associatif offre une entrée idéale. Celui-ci est riche et divers : associations locales (ou branches locales d'associations nationales) ayant pour objectif l'accueil et l'accompagnement des étrangers en France ; associations de communautés étrangères implantées dans les territoires conçues comme lieux de transmissions et d'échanges interculturels ; associations sportives et culturelles rendant possible des sociabilités liées à leurs activités. D'autre part, on examinera le rôle joué à cette époque par l'Église, toujours fortement implantée localement pendant la période envisagée, et dont un des préceptes central est celui de l'accueil et de la tolérance.

Indicateur 4A : Sociabilité culturelle et sportive

Indicateur 4B : Sociabilité religieuse

Axe 5 : Mémoires d'aujourd'hui des étrangers d'hier

Ce dernier axe ne s'ajoute pas aux quatre autres mais vient en surplomb. Il s'agit ici de privilégier l'enquête orale, possible et même souhaitable pour la période envisagée, auprès des gens ordinaires, de ces accueillants « passifs » ou « actifs » qui, par-delà les politiques migratoires, les cadres institutionnels ou professionnels, les politiques et pratiques culturelles, ont pris conscience des altérités, des différences, des étrangetés survenant dans leur quotidien, voire le transformant. Sur une période où la société est à un tournant de son évolution, avec la fin des « Trente glorieuses », des évolutions sociales fortes comme l'effacement du monde ouvrier et le basculement dans le secteur tertiaire d'une grande partie de l'activité économique, au moment où, par ailleurs, la « question de l'immigration » apparaît et se structure dans les discours politiques, et alors que l'État met en place une politique culturelle relative à l'immigration (à partir de 1974), qu'en est-il de la perception des « Français ordinaires », ceux vivant dans des villes de taille moyenne ? Qui était l'étranger de qui ? Cette interrogation guidera le travail de recueil de témoignages oraux construit autour de la question de la mémoire qu'ont gardé les accueillants d'hier de ceux qu'ils perçurent un jour, à un moment donné, comme des étrangers.

Pas d'indicateurs préconçus afin de ne pas perturber la production des témoignages oraux semi-directifs.

Institut d'histoire du temps présent

CNRS/Paris8 – UMR 8244, 59 rue Pouchet, 75789 PARIS Cedex 17

Tél. : + 33 (0)1 40 25 10 61. Courriel : ihtp@ihtp.cnrs.fr

Site Internet : www.ihtp.cnrs.fr Carnet de l'IHTP : <http://ihtp.hypotheses.org/>

Page Facebook : https://www.facebook.com/ihtp.cnrs/?ref=aymt_homepage_panel